

*Fait à Beauvais le 08/03/2020.*

*Enquête publique. Décision du Tribunal Administratif d'Amiens du 3 décembre 2019.*

*Arrêté de Monsieur le Préfet de l'Oise du 16 décembre 2016.*

*Objet : Enquête préalable à la Déclaration d'Intérêt Général présentée par la commune de Pierrefonds au titre de l'article L.211.7 du code de l'environnement pour la mise en place d'un programme de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle des sous-bassins versants de Pierrefonds.*

### *Procès-verbal de synthèse*

*Madame le Maire de Pierrefonds,*

*J'ai bien reçu votre réponse (courriel du 06/03/2020) au procès-verbal de synthèse. Il apporte des réponses à certaines questions soulevées dans les observations, propositions et contrepropositions du public.*

*Je vous remercie de compléter votre réponse sur les points suivants :*

*1. Observation °3.*

*Point concernant le caniveau et la pente de la chaussée.*

*Hors périmètre du projet ?*

*2. Observation n°4.*

*Observation concernant les avaloirs.*

*Hors périmètre du projet ?*

*3. Observation n° 5.*

*Absence de caniveau le long de la ruelle et infiltration d'eau le long de la façade.*

*Hors périmètre du projet ?*

*4. Observation n° 6.*

*Confirmer que le merlon TA 05 correspond bien au problème soulevé.*

*5. Observations n°7 formulées par l'agriculteur Monsieur Cugnière.  
« Auparavant, l'eau de pluie de la route et de certains chemins asphaltés était "stockée" provisoirement dans une mare existante. Cette mare a été supprimée. »*

*Pour projet la « remise en place » de ce stockage tampon naturel*

*peut sembler intéressante. Sa disparition est peut-être une des causes de l'aggravation de la situation des ruissellements et coulées de boue arrivant jusqu'au village de Pierrefonds.*

*Vous avez précisé dans votre réponse que la conception globale du projet avec des aménagements "doux" est fondée sur une utilisation foncière faible des terres.*

*- Réponses sur les points 11 SA 03, 10 HA 17 et 9 HA 18 ?*

*Ces points ont peut-être déjà été étudiés lors des réunions d'échanges avec les agriculteurs. Sans être retenus dans le projet final ?*

*6. Observations n°8 formulées par l'agriculteur Monsieur Ferté.*

*- Bassin BV3*

*« Certains tracés de talwegs semblent incompatibles avec les niveaux réels du terrain. (Les niveaux des bordures de chemins et de routes par exemple) ». Voir par exemple la zone indiquée C sur le croquis joint à son observation.*

*- 2DH11 niveau pas compatible avec le tracé du talweg ?*

*- Un stockage naturel tampon était utilisé auparavant pour les ruissellements importants : mare dans un bois au sud-est du SH 01. Actuellement inutilisé suite modification du niveau du bord de la chaussée.*

*- La conception globale du projet avec des aménagements "doux" et une utilisation faible des terres est forcément pertinente. La réutilisation d'un stockage tampon naturel mérite sans doute d'être étudiée. Elle aurait une influence importante sur les débits instantanés pouvant atteindre le bourg de Pierrefonds.*

*- Réponses sur les points HA 07, HA 08 et HA 09 ?*

*Ces deux agriculteurs connaissent a priori bien le terrain depuis de nombreuses années. Les observations concernant la présence dans les années antérieures d'une mare et d'un bois inondable partiellement méritent d'être vérifiées et étudiées pour réduire les pointes de débits d'eau de ruissellement et de coulée de boue.*

*Ces points ont peut-être déjà été étudiés lors des réunions d'échanges avec les agriculteurs. Sans être retenus dans le projet final ?*

7. Remarque du commissaire enquêteur. Périmètre de l'enquête et de l'étude présenté pour la mise en place d'un programme de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle des sous-bassins versants de Pierrefonds.

*Vous n'avez pas apporté de réponse à cette remarque.*

*Je vous prie de croire, Madame la Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations*

*Une copie sera adressée le 09 février 2020 par courriel à la DDT (Monsieur Willemet), à Monsieur Deschamps (SMOA) et au bureau d'études ALISE qui a rédigé la réponse au PV de synthèse.*

*Le commissaire - enquêteur  
Yves MOREL*